

RSA : stop à la stigmatisation!

«*Qu'est-ce qui justifie une telle obsession à toujours s'attaquer aux plus fragiles?*», a demandé Anne Hidalgo, le 16 mars, dans l'émission *Élysée 2022*. «*Emmanuel Macron a une constance depuis le début de son quinquennat : la destruction de notre système de protection sociale*», a rappelé la candidate faisant allusion aux propositions visant à reporter l'âge de départ à la retraite à 65 ans ou à conditionner le RSA à des heures de travail.

«**ATD Quart Monde regrette profondément que la place faite à la lutte contre la pauvreté dans le débat présidentiel se limite essentiellement à des propositions qui, en plus de poser un regard stigmatisant sur les allocataires du RSA, remettent en cause le principe même de solidarité nationale**», a dénoncé l'association dans un communiqué.

«**Ces propositions s'inscrivent dans une logique qui n'est pas nouvelle et qui se nourrit de préjugés aussi faux que tenaces**», rappelle l'association. «**Derrière elles, se cache l'idée selon laquelle les allocataires des minima sociaux seraient des "assistés" qui "profitent du système", alors qu'une majorité d'entre eux se démène chaque jour. Le RSA n'est pas un choix, c'est le dernier filet de la solidarité nationale. Une solidarité qui n'est pas une charité que l'on accorderait aux plus démunis, mais un droit à des moyens convenables d'existence, qui est consacré par notre Constitution**», rappelle ATD.

Alors qu'il avait été conçu comme un soutien «*plancher*» et inconditionnel aux personnes en précarité, le RMI - puis le RSA qui l'a remplacé - ont progressivement été dévoyés. Avec ces propositions, il deviendrait une aide qui se mérite, réservée



Pourquoi toujours attaquer les plus fragiles?

aux «*bons pauvres*» qui rempliraient leurs «*devoirs*». C'est sur la même logique qu'a été construit le Contrat d'engagement pour les jeunes, institué par le gouvernement en mars 2022. Or, défendre l'idée selon laquelle les devoirs viendraient avant les droits, c'est quitter le domaine du droit pour entrer dans celui de la morale.

Au forum sur les solidarités, à Ergué-Gabéric, le week-end dernier, Nathalie Sarrabezolles a rappelé que les «*fraudes*» au RSA sont extrêmement faibles et que les anomalies dans les dossiers relèvent bien plus d'erreurs que d'une volonté de gruger. De plus, la complexité administrative contribue à faire exploser le taux de non-recours.

«**Que le débat électoral sur les questions de lutte contre la pauvreté se limite à de telles propositions qui stigmatisent les plus précaires, n'est pas digne. Les 9,3 millions de personnes qui vivent en situation de pauvreté attendent bien davantage. Dans une société qui doit faire face à tant d'instabilités, nous attendons de nos responsables politiques qu'ils reconstruisent des sécurités pour toutes et tous et, en particulier, pour les plus fragilisés, pas qu'ils détricotent celles qui existent et qui permettent tout juste aux gens de survivre**», a déclaré Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde.



Illectronisme

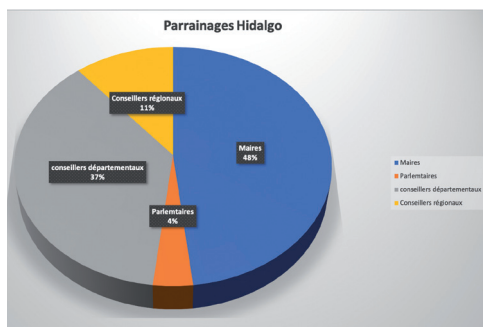
À l'occasion de réunions publiques, de rencontres sur les marchés ou de portes-à-portes, on entend de plus en plus monter un sentiment de révolte contre la digitalisation des relations humaines et, en particulier, avec les administrations.

Ce phénomène prend des proportions inquiétantes. L'illectronisme, c'est-à-dire la méconnaissance des pratiques numériques touche environ 20% de la population. De plus en plus de personnes renoncent à faire valoir leurs droits, tout simplement parce qu'elles n'arrivent pas à remplir les formulaires ou les dossiers. Et une fois qu'on a commencé à lâcher prise, on peut très rapidement s'isoler.

Cette question doit donc rapidement être posée : faut-il continuer cette course en avant quitte à ce qu'une partie de la population perde l'accès à ses droits? Ou faut-il au contraire renforcer la présence humaine dans les services publics?

Les leçons des parrainages

La quête des parrainages a été utilisée par plusieurs candidats à la Présidentielle pour se victimiser et apparaître comme hors d'un système qu'ils prétendent combattre. « Mais, comme les observateurs politiques ont une mémoire de poisson rouge, personne n'a rappelé qu'il en va de même à chaque Présidentielle », souligne Jean-Jacques Urvoas qui note que douze candidats sont, aujourd'hui, en lice alors qu'ils n'étaient que onze en 2017.



Les parrainages pour Anne Hidalgo

Pour peu qu'ils s'en donnent les moyens et qu'ils ne se présentent pas trop tard, comme Christiane Taubira, le filtre des parrainages n'est pas un obstacle insurmontable lorsque les candidats sont un peu organisés.

Une fois posé ce préalable, l'analyse de la liste des signataires peut se révéler riche d'enseignements sur l'état des forces politiques.

Que nous enseigne la liste des parrainages dans le Finistère ? D'abord, que le nombre de parrains a sensiblement baissé depuis la dernière Présidentielle, puisqu'on en compte 105 cette année, contre 122 en 2017.

Ensuite, si on regarde qui parraine, on trouve 49 maires, 25 conseillers départementaux, 15 conseillers régionaux et 12 parlementaires.

« Avec 27 parrainages, Anne Hidalgo arrive en tête dans le Finistère. »

Mais si on rapporte ces chiffres au nombre de signataires potentiels, on voit que tous les élu.e.s ne se mobilisent pas de la même manière. Les parlementaires remportent la palme de la participation

puisque les douze députés et sénateurs ont parrainé un candidat : dix pour Emmanuel Macron, un pour Anne Hidalgo et un pour Valérie Pécresse.

Viennent ensuite les conseillers régionaux avec 60% de parrainages. À noter que, curieusement, Valérie Pécresse ne recueille aucun parrainage du Conseil régional, alors que le groupe de Droite compte tout de même quelques élu.e.s dans le Finistère.

53% des conseillers départementaux ont parrainé un ou une candidat.e et seuls 17,6% des maires ont apporté leur parrainage. Souvent élus sur des listes d'entente communale, la plupart des maires n'ont pas voulu apparaître comme soutien d'un ou d'une candidat.e.

Quels candidats ont été parrainés ? Anne Hidalgo arrive en tête avec 27 parrainages suivie par Emmanuel Macron (20) et Valérie Pécresse (17). Viennent ensuite, Philippe Poutou (9), Yannick Jadot (8) et Fabien Roussel (7).

À noter que les candidats d'Extrême-droite n'ont reçu que quatre parrainages, confirmant ainsi leur faible influence parmi les élus locaux.

Si on regarde dans les détails qui parraine qui, on constate qu'Anne Hidalgo est parrainée par l'ensemble des élus avec treize maires, dix conseillers départementaux, trois conseillers régionaux et un parlementaire.

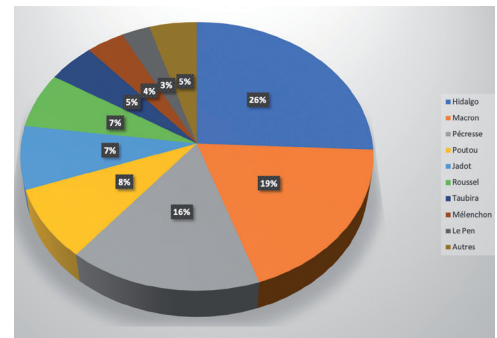
« Le Finistère parraine très peu l'Extrême-droite. »

Emmanuel Macron, quant à lui, est surtout parrainé par les parlementaires qui représentent 50% de ses signataires. S'y ajoutent six maires, deux conseillers départementaux et deux conseillers régionaux. Ce faible score montre que LREM n'a pas élargi sa base parmi les élus locaux, depuis 2017, alors qu'à l'époque, il avait reçu le parrainage de seize maires du Finistère.

Si on regarde les dates des parrainages, on constate qu'à la mi-février, la quasi-totalité de ses parrains avaient adressé leur formulaire au Conseil constitutionnel. Comme si les députés en place avaient eu besoin, très rapidement, de ne surtout laisser planer aucun doute sur leur soutien au président sortant. Ces envois, très

tôt, des parrainages s'inscrivaient aussi dans une stratégie de campagne bien orchestrée alors qu'Emmanuel Macron n'était pas encore officiellement candidat.

Valérie Pécresse a surtout été parrainée par des conseillers départementaux (10). Suivent ensuite les maires (6), un parlementaire et aucun conseiller régional. La faible mobilisation des maires de Droite pour la candidate de leur parti est plutôt étonnante.



Répartition des parrainages dans le Finistère

Le filtre que représente les parrainages par les maires n'est absolument pas un obstacle pour les candidats qui souhaitent se présenter à la Présidentielle, d'autant que les règles sont connues depuis des années. Passée l'émotion du moment, il y a fort à parier qu'elles ne seront pas modifiées. Et dans cinq ans, la campagne présidentielle commencera encore par ce psychodrame et des candidats utiliseront encore ce passage obligé pour faire parler d'eux.

65 candidats ?

Interrogé sur cette question par les étudiants en droit de l'UBO, Laurent Fabius a rappelé que le nombre de parrains avait d'abord été fixé à 100, puis à 500, sans publicité, puis de manière totalement transparente. Cette évolution a-t-elle eu une influence sur le nombre de candidats ? Absolument pas, puisque nous sommes passés de dix candidats en 2002, à dix en 2007, onze en 2017 et donc douze cette année.

Les polémiques sur le caractère anti démocratique du système sont tout de même très artificielles. « Sans le filtre de ces parrainages, il y aurait 65 candidates et candidats, puisque c'est le nombre de personnes qui ont reçu un parrainage. Je ne suis pas certain qu'on puisse organiser une élection avec autant de candidats, ni que les débats puissent être sérieux. »

Les Français ont le droit à un débat

Si on ne débat pas dans le mois qui précède le premier tour de la Présidentielle, quand le fera-t-on ?

« **N**ous, nous avons fait le choix de faire vivre le débat, notamment en organisant un forum sur les solidarités, le 19 mars, à Ergué-Gabéric », a précisé Tristan Foveau, le 15 mars, à l'occasion d'une conférence de presse pour faire un point d'étape avec Marylise Lebranchu, la présidente du comité de soutien d'Anne Hidalgo dans le Finistère.

« Pour moi, une Présidentielle, ça consiste à choisir un projet de société », a rappelé Marylise Lebranchu. « Je ne pouvais pas rester tranquillement chez moi, en spectatrice, quand je vois dans quel état est la société française. »

« C'est bien notre candidate qui porte le projet le plus serein, le plus apaisé, le plus protecteur. Et pourtant, parce que le président sortant ne veut pas jouer le jeu

démocratique, les électrices et les électeurs risquent d'être privés de débat et, au final, de voter par défaut. Or, c'est très dangereux pour la démocratie. »

« Une crise chasse l'autre, mais elles sont toujours bien présentes : la guerre en Ukraine n'a effacé ni l'urgence climatique, ni la crise sociale, ni la crise démocratique, ni même celle du Covid qui, on le voit aujourd'hui, repart en Chine », a rappelé Gwenegan Bui, candidat aux Législatives dans la 4^e circonscription.



L'heure des choix

Celles et ceux qui s'apprêtent à voter Macron parce qu'il est le chef des armées doivent bien se rendre compte, qu'une fois la guerre terminée, il faudra reconstruire. Mais sur quelles bases si nous n'en avons pas débattu avant ? **« Il veut relancer le nucléaire au nom de l'indépendance énergétique. Mais où se trouvent les gisements d'uranium ? Au Kazakhstan et au Niger. On peut tout de même évaluer les conséquences avant de prendre une décision qui nous engage pour des dizaines d'années. Nous sommes surendettés et il faudra bien rembourser. Mais là encore, les Français ont leur mot à dire. Qui va payer ? Les plus riches vont-ils encore être exemptés, comme à chaque fois depuis 2017 ? Ou va-t-on mettre en place un système basé sur la solidarité ? »**

Ce sont les questions que les Français veulent voir abordées dans les jours qui viennent pour bien mesurer les implications de leur vote le 10 avril.

Les infiltrés : à lire avant de voter

Avant que Maël de Calan, représentant le **Cabinet McKinsey**, ne présente, lors d'une réunion avec les directeurs d'ARS, la stratégie vaccinale du gouvernement, le grand public ignorait presque tout du rôle joué par les cabinets privés dans la définition des politiques publiques. C'est ce que révèlent **Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre dans Les infiltrés (Éditions Allary), page 18.**

Dans ce livre les deux auteurs reviennent sur un phénomène qui n'a pas commencé avec le quinquennat d'Emmanuel Macron, mais qui a clairement explosé depuis cinq ans, au point que le Sénat a monté une commission d'enquête sur ce sujet.

Au sein du premier cercle des macronistes, dès 2016, se trouvaient plusieurs représentants de cabinets de conseils. Ils intervenaient évidemment dans la campagne de manière totalement bénévole et

désintéressée. Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre reviennent d'ailleurs sur cette idée de « générosité » en expliquant comment les cabinets ont détourné la notion de pro bono. Cette locution vient de « *pro bono publico* » qui signifie « pour le bien public ».

Le pro bono permet aux professions juridiques de travailler gratuitement pour des justiciables dans le besoin. « Une forme de prestation gratuite dont ont

usé certains cabinets au début de la pandémie de Covid - de **McKinsey**, intervenu auprès du gouvernement huit mois avant qu'un contrat ne soit signé officiellement, à Roland Berger qui a proposé sa charitable assistance à Bercy, en passant par **Capgemini**, qui s'est mobilisé pour les hôpitaux de Paris. » Le pro bono est devenu l'une des armes et des techniques marketing préférée des cabinets de conseil pour infléchir les derniers directeurs de cabinets, de services centraux ou ministres qui souhaiteraient encore les ignorer.

Une fois entrés dans les ministères, il devient difficile de se passer des cabinets privés, qui, de leur côté, font tout pour se rendre indispensables.

Ce livre retrace l'histoire des relations troubles entre l'État et ces cabinets, et surtout montre que tous les ministères sont concernés, de celui de la Défense à celui de la Santé, en passant par l'Intérieur et l'Éducation nationale.

MATTHIEU ARON
CAROLINE MICHEL-AGUIRRE

LES INFILTRÉS

Comment les cabinets de conseil ont pris le contrôle de l'État

Défense, justice, santé, éducation...

ARRÊTONS DE DONNER AUTANT DE
POUVOIR ET D'ARGENT AUX CONSULTANTS

Allary Éditions

Un phénomène inquiétant

Agenda

30 mars

19h00 : Conférence-débat avec Didier Le Bret, qui a dirigé le livre «*Rendez les doléances*», au Vauban, à Brest.

10 avril

Premier tour de la Présidentielle.

24 avril

Second tour de la Présidentielle.

Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1387 - Vendredi 25 mars 2022
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :
 Yves FORMENTIN-MORY
 Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année
 Adhérents : 25 euros
 Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :
 ADFFFP

Quelles solidarités après la crise ?

Si on ne débat pas en période électorale, quand le fera-t-on? Même si le président sortant refuse de défendre son bilan et évite de débattre avec ses concurrents, les socialistes ont décidé de créer des lieux de débats et de discussions.

Les solidarités font partie de l'ADN des socialistes. Le forum intitulé «*Quelles solidarités après la crise?*», qui s'est tenu à Ergué-Gabéric, le 19 mars, animé par Matthieu Stervinou, a permis à Luc Broussy, spécialiste du grand âge, Nathalie Sarrabezolles, conseillère départementale, présidente de la Commission de la politique de Cohésion territoriale et du budget de l'UE (COTER) et du *Comité européen des régions (CdR)*, et Jean-Luc Fichet, sénateur, auteur d'un rapport sur les déserts médicaux, de déterminer les enjeux et de mettre en valeur les propositions d'Anne Hidalgo.

Les débats et discussions autour des sujets sociaux doivent toujours intervenir en ayant quelques données, rappelées par Nathalie Sarrabezolles. La France est un pays riche : la septième puissance économique mondiale avec un PIB de plus de 3000 milliards d'euros. Et pourtant près de 15% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté qui se situe à 1100 euros nets par mois.

Tous les experts s'accordent pour estimer qu'on peut commencer à vivre sans trop se priver lorsqu'on gagne 1500 euros nets. Le Smic mensuel net est d'environ 1250 euros et le RSA s'élève à 565 euros. Il faut bien avoir tous ces chiffres en tête pour bien comprendre, par exemple, qu'une des priorités du président sortant, consiste à demander 15 à 20 heures de travail à des personnes qui ne perçoivent qu'à peine la moitié du seuil de pauvreté.

Les Socialistes ont toujours placé les solidarités au cœur de leur programme. Et ce sont les gouvernements de Gauche qui ont le plus fait avancer les principales lois sociales, a rappelé Luc Broussy. Une première vague de mesures a été prise au XIX^e et au début du XX^e siècles pour encadrer et améliorer les conditions de travail des salariés et tout simplement imposer la dignité des ouvriers. Puis une seconde vague est intervenue avec le Front populaire et surtout les grandes lois du Conseil national de la résistance qui jette les bases de notre système de protection : chômage, sécurité sociale, allocations familiales...



Et une troisième vague est intervenue à partir des années 80 pour «*remplir les interstices*» et aider celles et ceux qui n'entraient pas dans le cadre «*classique*» du ménage des 30 glorieuses, composé de deux salariés et d'enfants scolarisés. Le chômage de masse, qui a débuté avec le premier choc pétrolier, a fait basculer toute une partie de la population dans la précarité, qui se reproduit de génération en génération. C'est ainsi que fut inventé le RMI, sous le gouvernement de Michel Rocard, qui est devenu le RSA ou la CMU (*Couverture Maladie Universelle*) ou l'APA (*Allocation Personnalisée d'Autonomie*), sous celui de Lionel Jospin.

Car la principale révolution du XX^e siècle, c'est bien l'allongement de l'espérance de vie, qui est passé de 45 ans, vers 1900, à 83 ans aujourd'hui, a rappelé Luc Broussy. Compte tenu de la démographie et de la transformation du baby-boom en papy-boom ou pour être plus précis en mamy-boom, nous allons connaître une augmentation du nombre de personnes âgées fragiles ; «*mais pas dépendantes*», précise Luc Broussy d'ici dix ans. C'est donc maintenant qu'il faut anticiper et prévoir les investissements nécessaires pour adapter les villes et les logements.

Mais il faudra aussi que sur l'ensemble du territoire, les patients puissent avoir accès à des professionnels de santé. Or, les déserts médicaux s'étendent, et pas uniquement en zone rurale, a précisé Jean-Luc Fichet, auteur d'un rapport sur le sujet. Toutes les mesures incitatives ont, jusqu'à présent, montré leurs limites. D'où la proposition d'Anne Hidalgo qui vise à affecter dans des zones délaissées, les étudiants en dernière année d'internat.

Le combat contre les injustices ne s'arrête jamais. À chaque fois qu'on croit avoir remporté une victoire, un nouveau front s'ouvre. D'où l'importance de rappeler sans cesse que la solidarité est avant tout une question de choix : laisse-t-on chacun se débrouiller? Ou construisons-nous collectivement des outils pour ne laisser personne au bord du chemin?